

DOCUMENT INSTITUTIONNEL



PROGRAMME DE TRAVAIL 2026

Décembre 2025 [aurh]



SOMMAIRE

	Préambule	p...3
1 .	Observation et accompagnement des politiques publiques	p...4
	PORTRAITS DE TERRITOIRE	5
	OBSERVATOIRES - HABITAT / MOBILITÉS / SOCIÉTÉ / FONCIER / ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE / ÉCONOMIE	6
2.	Planification et projets urbains	p...14
	PLANIFICATION	15
	URBANISME	17
3.	L'Agence	p...18
	MISSIONS PERMANENTES	19
	SUIVEZ L'AURH	21
	ÉQUIPE	22
	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	24

PRÉAMBULE

Créée en 1965, l'Agence d'urbanisme Le Havre - Estuaire de la Seine est un outil mutualisé d'ingénierie territoriale au service des élus et des institutions de son territoire d'étude : Le Havre et le grand estuaire de la Seine, composé de 18 intercommunalités. Laboratoire d'observation, de réflexion, de planification et de prospective, ses travaux alimentent l'élaboration des politiques publiques.

Selon les demandes de ses partenaires, l'Agence réalise des études, propose des stratégies de territoire et accompagne des projets d'aménagement, de leur émergence à leur mise en œuvre. Elle intervient dans les villes comme dans les espaces ruraux et littoraux. Elle aide les territoires à se positionner dans leur environnement local, régional et national face aux enjeux d'avenir.

Le grand estuaire de la Seine, territoire d'étude de l'AURH





Observation et accompagnement des politiques publiques

1.

PORTRAITS DE TERRITOIRE

01

Atlas de l'estuaire de la Seine

» Estuaire de la Seine

Le territoire d'étude de l'Agence s'étend de Cabourg à Dieppe, jusqu'aux franges des métropoles de Rouen, Caen et du pays d'Auge. Afin de mieux connaître ses spécificités, l'Agence prévoit de réaliser un atlas visant à approfondir les connaissances et à outiller les partenaires sur le devenir de ce grand estuaire.

02

Diffusion et valorisation de l'ouvrage *Estuaire 2065*

» Estuaire de la Seine

En 2025, l'Agence a publié l'ouvrage *Estuaire 2065* qui invite à se projeter dans l'avenir de l'estuaire de la Seine. En 2026, elle poursuivra le travail de valorisation de cet outil de sensibilisation en concevant un dispositif de médiation et en participant à des rencontres impulsées par ses partenaires.

03

Portraits des intercommunalités

» Estuaire de la Seine

En 2026, l'AURH poursuivra le travail engagé sur les portraits des 18 intercommunalités de son territoire d'étude. Après un rapport réalisé en 2025, présentant des indicateurs clés issus des différents observatoires de l'Agence, une synthèse de ce travail sera proposée sous forme de poster. Cet outil de sensibilisation offrira une lecture visuelle et pédagogique des grands enjeux de chaque territoire, en intégrant chiffres clés, graphiques, et cartes.

04

Carte n°3 du grand estuaire de la Seine

» Estuaire de la Seine

Après la carte des productions territoriales et celle de la biodiversité, qui donnaient à voir dans un format pédagogique et délibérément « vintage » la diversité de la production économique et un aperçu de l'ensemble des espèces qui vivent dans l'estuaire de la Seine, l'AURH poursuivra cette série en 2026, avec l'élaboration d'une troisième carte.



OBSERVATOIRE DE L'HABITAT

05

Typologie des résidences secondaires

» Estuaire de la Seine

Après un *Regard sur l'estuaire* qui proposait en 2025 un premier état des lieux de l'expansion du parc de résidences secondaires, l'Agence poursuivra le travail engagé avec une nouvelle étude sur le sujet, qui cherchera à caractériser la situation des résidences secondaires dans l'estuaire de la Seine.

08

Carte du parc de logements sociaux

» CU Le Havre Seine Métropole

L'AURH réalisera une étude cartographique du parc de logements sociaux sur le territoire de la Communauté urbaine. Cette publication permettra de caractériser de manière fine les typologies de logements sociaux, leur répartition et leur adaptation aux enjeux de demain.

06

Observatoire de l'habitat et du foncier

» CU Le Havre Seine Métropole

La loi Climat et résilience rend obligatoire la mise en place d'un observatoire de l'habitat et du foncier pour les collectivités porteuses d'un programme local de l'habitat (PLH). Typologie des logements, vacance, dynamiques de construction, tendances du marché et analyses spécifiques sur des segments de ce stock (logements étudiants, parc social, parc privé, résidences secondaires, hébergement locatif entre particuliers, etc.) constituent la liste, non exhaustive, des sujets étudiés.

09

Accompagnement à la mise en place de l'observatoire de l'habitat et du foncier

» CC Honfleur-Beuzeville

L'Agence accompagne la Communauté de communes de Honfleur-Beuzeville dans la conception d'un tableau de bord interactif, pour son observatoire de l'habitat et du foncier. En 2026, l'AURH poursuivra la conception de cet outil innovant, qui permettra aux agents de la collectivité de suivre en temps réel les données clés liées à l'habitat et au foncier, du parc social au marché immobilier.

07

Observatoire territorial du logement étudiant

» CU Le Havre Seine Métropole

L'observatoire territorial du logement étudiant est un outil d'aide à la décision. Il guide les collectivités et acteurs du logement étudiant et de l'enseignement supérieur dans l'appréhension des enjeux liés au sujet. Depuis 2021, l'AURH accompagne la Communauté urbaine dans la mise en place d'un tel observatoire à l'échelle de son territoire.

10

Loyer et prix à l'achat

» Ville du Havre

L'Agence publiera en 2026 une étude sur les loyers et les prix à l'achat des logements par quartier du Havre. Pour les loyers, l'analyse distinguera les logements meublés des logements non meublés. Cette analyse permettra de comprendre les dynamiques locales du marché immobilier et de dresser des conclusions par type de bien et par segment de marché. Elle constituera un socle pour les politiques locales de l'habitat.

OBSERVATOIRE DES MOBILITÉS

11

Portraits de gares

» Estuaire de la Seine

Dans la continuité de l'étude *Gares des villes, gares des champs : maillage et enjeux*, publiée en 2025, l'AURH poursuivra l'analyse des enjeux liés aux 26 gares de l'estuaire de la Seine, afin d'approfondir leur rôle et leurs usages à l'échelle du territoire. L'étude croisera la localisation des gares avec l'offre de rabattement par des moyens alternatifs à la voiture individuelle, et précisera les équipements disponibles en gare.

14

L'accidentologie routière et ses caractéristiques

» Estuaire de la Seine

L'AURH étudiera les caractéristiques de l'accidentologie routière, selon différents angles. Elle présentera une analyse des principaux traits et facteurs de l'accidentologie à l'échelle intercommunale : circonstances générales de l'accident, caractéristiques du lieu, véhicules impliqués, usagers concernés.

12

Typologie des actifs selon leur mobilité

» Estuaire de la Seine

L'Agence publiera une étude visant à classer les intercommunalités en fonction du profil de leurs actifs, selon leurs déplacements domicile-travail. L'analyse prendra en compte la nature de ces déplacements, qu'ils soient internes à la commune, internes à l'intercommunalité ou vers l'extérieur de l'EPCI de résidence, afin de mieux connaître les dynamiques de mobilité à l'échelle territoriale.

15

Note d'enjeux sur les mobilités

» Caux Seine Agglo

L'AURH réalisera une note d'enjeux consacrée aux mobilités sur le territoire de Caux Seine Agglo. Ce travail constituera un support pour de futurs ateliers pédagogiques avec les nouveaux élus. La note visera également à inscrire le projet de navette ferroviaire autonome dans le paysage urbain de la vallée du Commerce.

13

Le déploiement des véloroutes

» Estuaire de la Seine

L'estuaire de la Seine se situe au croisement de plusieurs véloroutes d'envergure nationale voire européenne. Ce réseau est une opportunité pour stimuler le vélotourisme et l'usage du vélo au quotidien. Entre 2023 et 2025, l'AURH a mené plusieurs études sur l'offre de services vélo et le potentiel touristique des véloroutes dans l'estuaire de la Seine. En 2026, l'AURH complètera ces réflexions sur le volet infrastructurel par la réalisation d'une étude sur les modalités de déploiement des véloroutes dans l'estuaire de la Seine.

16

La pratique de la marche et les freins à son développement

» CU Le Havre Seine Métropole

L'AURH conduira une analyse de la pratique de la marche dans les communes de la Communauté urbaine. Cette étude visera à identifier les freins à son développement, notamment en lien avec la qualité et la sécurisation des aménagements dans les centres. Elle s'appuiera sur la présentation d'expériences réussies afin de mettre en évidence les leviers susceptibles d'encourager la pratique de la marche.

17

Suivi du plan des mobilités

» CU Le Havre Seine Métropole

Au cours de l'année 2026, l'AURH, en concertation avec la Communauté urbaine, définira une liste d'indicateurs de suivi du plan des mobilités (PDM) approuvé en juin 2024. Cette sélection d'indicateurs permettra, à partir de 2027, de suivre l'état d'avancement des 39 actions du PDM, mais également d'apprécier l'évolution des comportements de la population en matière de mobilité.

18

Étude des flux touristiques

» Grand Site Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre

En 2025, l'AURH a accompagné le Syndicat mixte Grand site Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre dans le lancement du premier observatoire des flux touristiques. Cet observatoire sera actualisé en 2026, sur la base d'indicateurs pérennes. En outre, l'AURH poursuivra sa mission d'AMO dans le cadre de la mise en œuvre du schéma des mobilités et des itinérances douces révisé en 2025.

19

Réflexion sur un itinéraire cyclable dans l'espace portuaire et maritime

» CU Le Havre Seine Métropole / Ville du Havre / HAROPA PORT

Dans la continuité du travail prospectif réalisé en 2025, l'Agence animera auprès de ses partenaires la création d'un itinéraire cyclable. Le projet pourra s'articuler avec d'autres démarches menées par l'Agence et ses partenaires : les panoramas de l'Axe Seine, l'Opération Grand Site Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre ou encore la trame active. L'itinéraire devenant un levier pour révéler des lieux, mettre en valeur des points d'intérêts et sensibiliser le grand public aux risques présents dans la zone portuaire.



OBSERVATOIRE DE LA SOCIÉTÉ

20

Photographie de la démographie au 1^{er} janvier

» Estuaire de la Seine

Les données démographiques sont généralement la première information recherchée par les acteurs publics. C'est pourquoi, l'AURH exploite chaque début d'année les données actualisées de population à l'échelle de l'estuaire de la Seine, afin de mettre aussitôt ces résultats à la disposition de tous ses partenaires. L'Agence mesure l'évolution de la population sur la période récente ainsi que les facteurs associés.

21

État des lieux et perspective de l'offre de soins et de santé

» Estuaire de la Seine

Après une première publication en 2025, le travail d'analyse sur l'offre de soins se poursuivra avec un second opus. Trois facettes du système de soins seront alors envisagées pour l'estuaire de la Seine : l'accessibilité aux urgences et à la permanence des soins, le capacitaire des établissements de santé par filières de soins ainsi que les principaux flux entre bassins de population et établissements de santé.

22

Trame active : vers un urbanisme favorable à la santé

» CU Le Havre Seine Métropole

Dans la continuité des réflexions initiées depuis 2024, l'AURH poursuivra et concrétisera l'élaboration d'une trame des espaces publics favorables à l'activité physique du quotidien à l'échelle de la Communauté urbaine, en lien étroit avec les services concernés et l'ensemble des parties prenantes.

23

Observatoire des cités éducatives

» Ville du Havre

En 2024, l'AURH a été sollicitée par la Ville du Havre afin de contribuer à l'élaboration d'un observatoire des cités éducatives. Il a pour objectif de mesurer les effets des actions mises en place dans le cadre du programme, notamment par le suivi d'un ensemble d'indicateurs ciblés. Cet observatoire sera réactualisé en 2026.

24

Besoins et attentes en matière d'accueil du jeune enfant

» Ville du Havre

En 2025, la Ville du Havre a engagé l'élaboration de son schéma pluriannuel d'accueil du jeune enfant. L'AURH a été sollicitée pour contribuer à ce document visant à dresser un état des lieux de l'offre et des besoins. En 2026, elle réalisera un diagnostic territorial et une enquête auprès des familles et des assistantes maternelles pour mesurer les besoins, les attentes et les freins.

25

Observation des publics de la culture et cartographie des équipements culturels

» Ville du Havre

En 2026, l'AURH engagera une réflexion avec la Ville du Havre autour des publics de la culture, la fréquentation et la localisation des équipements culturels. Dans un premier temps, un benchmark méthodologique précisera les contours de ce projet.

26

Fiches quartiers

» Ville du Havre

L'AURH publie chaque année les derniers chiffres-clés relatifs à la population et au logement des différents quartiers du Havre. Ces données offrent aux partenaires une connaissance fine de la démographie des quartiers de la ville et de son évolution.

27

Observatoire de la vie étudiante

» Ville du Havre

L'AURH conduira en 2026 une étude préparatoire à la création d'un observatoire de la vie étudiante à l'échelle du campus universitaire havrais. Ce dispositif permettra de mieux comprendre les réalités de la vie étudiante – santé, conditions de vie, parcours et insertion professionnelle – afin d'éclairer les politiques locales en faveur de la jeunesse.

28

Étude sur la silver économie

» Estuaire de la Seine

Le vieillissement de la population est une réalité pour l'ensemble de l'estuaire de la Seine. Or, les seniors ont des besoins spécifiques et qui évoluent avec l'avancée en âge. En 2026, l'AURH analysera la structuration des tissus économiques locaux pour répondre à ces besoins.

OBSERVATOIRE DU FONCIER

29

Analyse de la consommation foncière

» Estuaire de la Seine

En 2026, l'Agence accompagnera ses partenaires sur la méthodologie d'analyse de la consommation foncière à travers une rencontre dédiée, pour éclairer et assurer la territorialisation des enjeux du ZAN dans l'estuaire de la Seine. Elle proposera également une actualisation des chiffres de la consommation foncière à l'échelle de son territoire.

30

Identification de gisements de renaturation ou de désimperméabilisation

» Estuaire de la Seine

L'AURH se dotera de la plateforme Pogéis afin d'accompagner ses partenaires dans l'identification de sites présentant un potentiel de gain écologique. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un appel à candidatures remporté en 2025, aux côtés de la DREAL et de la DDTM76. Elle constitue également l'opportunité de s'appuyer sur des outils stratégiques et opérationnels permettant la renaturation du territoire, au bénéfice de la biodiversité, de l'adaptation aux changements climatiques, de la santé et de la protection des sols.

OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU PAYSAGE

31

Réseau des acteurs du paysage

» Vallée de la Seine

Depuis dix ans, l'Agence accompagne l'École nationale supérieure de paysage dans l'animation du réseau paysage de la vallée de la Seine, dans le cadre du contrat de plan interrégional État-Régions (CPIER). En 2026, elle participera à la création d'un référentiel de paysage à destination des techniciens et des élus du territoire, ainsi qu'à la valorisation d'une carte interactive présentant les actions réalisées. Elle accompagnera également un atelier étudiant entre Paris et Cherbourg.

32

Recensement des belvédères de l'Axe Seine

» Vallée de la Seine

Dans le cadre de l'Entente Axe Seine, l'Agence accompagnera la Communauté urbaine qui pilote la création de l'itinéraire des panoramas le long de la Seine. Elle participera à la valorisation des points de vue sélectionnés entre Paris et Le Havre, à leur mise en récit, ainsi qu'à l'association des territoires à la démarche.

33

Étude sur les espaces publics « refuges » dans un contexte de réchauffement climatique

» Estuaire de la Seine

L'Agence mènera une réflexion sur les conditions d'usage et d'évolution des espaces publics au regard des effets du changement climatique et de l'accentuation des épisodes météorologiques extrêmes. Elle y interrogera le rôle des sols urbains dans leur capacité à réguler l'hygrométrie et la température, à limiter le ruissellement, à stocker le carbone et à favoriser la biodiversité.

34

Atlas des paysages de l'estuaire de la Seine d'aujourd'hui et de demain

» Estuaire de la Seine

L'AURH s'est engagée en 2024 dans la création d'un atlas des paysages de l'estuaire de la Seine, d'aujourd'hui et de demain. En 2026, elle étudiera des scénarios d'experts sur l'évolution du territoire, pour répertorier les dynamiques liées aux changements climatiques qui impacteront les paysages séquanais. Les résultats de cette étude seront traduits en images pour permettre de visualiser les évolutions tendancielles du territoire.

35

L'adaptation au risque de submersion marine

» CU Le Havre Seine Métropole

Le risque d'inondation par submersion marine est l'un des enjeux importants pour le littoral normand à moyen comme à long termes. Après avoir exploré les formes que pourrait prendre la ville du Havre pour s'y adapter, l'Agence poursuivra la réflexion en élargissant la démarche à d'autres espaces urbains du territoire.

OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE

36

Représentation de l'écosystème à l'œuvre pour la décarbonation (ARTIS)

» Vallée de la Seine

L'Agence accompagne le consortium SOCRATE, lauréat de l'appel à projet zones industrielles bas carbone (ZIBAC), dans la réalisation d'une représentation de l'écosystème à l'œuvre pour la décarbonation de la vallée de Seine normande. En 2026, l'AURH poursuivra la mise en production de l'outil et la modélisation des flux stratégiques pour la décarbonation des industries du territoire.

37

Le nautisme et la plaisance

» Estuaire de la Seine

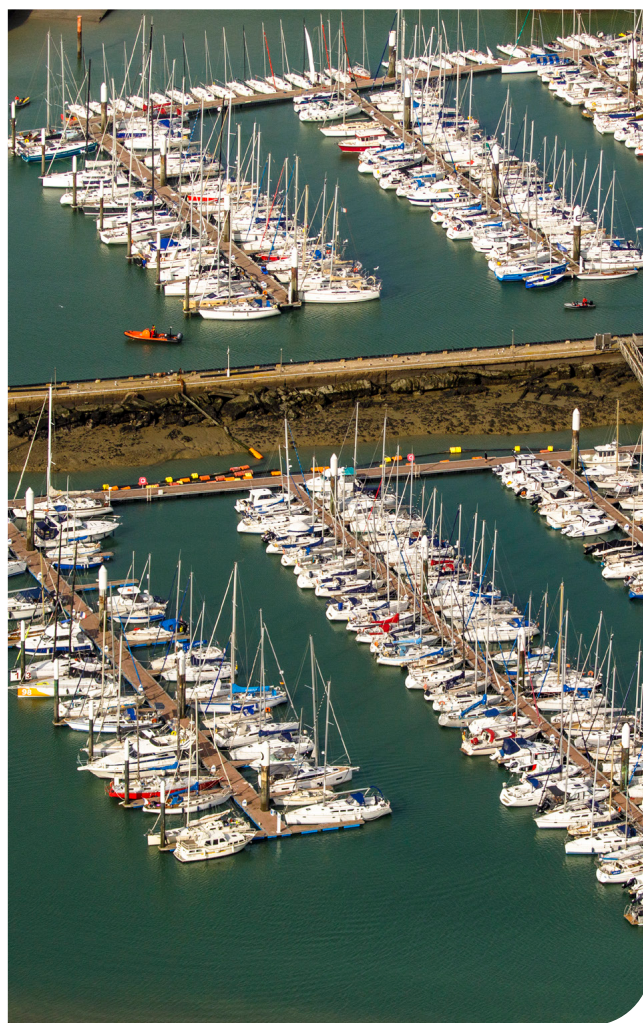
L'estuaire de la Seine se distingue par son caractère maritime et balnéaire affirmé. En 2026, l'AURH poursuivra son exploration des filières économiques du territoire en analysant les retombées de la plaisance et du nautisme dans l'estuaire de la Seine.

38

Observatoire de l'économie

» CU Le Havre Seine Métropole

L'AURH a été mandatée en 2025 par la Communauté urbaine pour mettre en œuvre un observatoire des dynamiques économiques. Après une première année de préfiguration, l'AURH travaillera en 2026 au déploiement opérationnel de cet observatoire, en lien avec les services concernés et l'ensemble des parties prenantes.



©Vincent Rustuel / AURH



Planification et projets urbains

2.

PLANIFICATION

39

Finalisation du PLUi

» CU Le Havre Seine Métropole

L'année 2026 sera celle de l'approbation du 1^{er} plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté urbaine. L'Agence sera mobilisée pour intégrer les évolutions du dossier issues des phases de consultation et d'enquête publique menées en 2025.

43

Accompagnement PLUi et bilan du SCoT

» CC Roumois Seine

En 2026, l'Agence accompagnera la Communauté de communes Roumois Seine pour la relance de la procédure d'élaboration de son PLUi. L'AURH aura également en charge la réalisation du bilan du schéma de cohérence territoriale (SCoT).

40

Mise en œuvre et évolution du PLUi

» CU Le Havre Seine Métropole

L'AURH proposera des dispositifs visant à faciliter la prise en main et l'appropriation du document par les différents acteurs : communes, services instructeurs, porteurs de projet, etc. L'Agence accompagnera également la Communauté urbaine dans le cadre des procédures d'évolution du PLUi à partir du 2^e semestre 2026.

44

Révision du PLUi-H

» CA Fécamp Caux Littoral

En 2026, le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) sera débattu en conseil communautaire puis dans les 33 conseils municipaux des communes qui composent Fécamp Caux Littoral. La phase réglementaire sera ensuite engagée, afin de faire évoluer les documents opposables du PLUi-H : les orientations d'aménagement et de programmation, les règlements graphique et écrit. L'Agence sera également mobilisée pour animer des réunions de travail avec les élus, les techniciens et les partenaires.

41

Accompagnement à l'élaboration du RLPi

» CU Le Havre Seine Métropole

L'AURH poursuivra son rôle d'accompagnement pour l'élaboration du règlement local de publicité intercommunal (RLPi). En 2026, les pièces réglementaires seront élaborées avant un arrêt de projet envisagé en fin d'année.

45

Élaboration du PLUi

» CC Côte d'Albâtre

En 2026, le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) sera débattu en conseil communautaire. Les travaux sur les pièces réglementaires seront ensuite lancés avec les techniciens et les élus. Une nouvelle phase de rencontres communales permettra d'échanger sur ces sujets avec les 63 communes de la Côte d'Albâtre.

42

Évolution du PLUi

» CC Campagne de Caux

L'Agence poursuivra son accompagnement dans le cadre d'une nouvelle procédure d'évolution du PLUi, permettant de répondre au mieux aux besoins d'aménagement du territoire.

46

Révision du SCoT

» PETR Plateau de Caux Maritime

En 2026, le projet d'aménagement stratégique (PAS) fera l'objet d'un second débat en conseil syndical. Le document d'orientation et d'objectifs (DOO) sera présenté aux élus des trois EPCI avant que le SCoT ne soit arrêté en conseil syndical. L'AURH présentera également ce volet réglementaire du SCoT aux personnes publiques associées et à la population.

47

Bilan et évolution du PLUi

» CC Yvetot Normandie

L'AURH est mobilisée pour réaliser le bilan à 6 ans du PLUi, approuvé en octobre 2020. En fonction de ses conclusions, l'Agence pourrait également accompagner la Communauté de communes dans le cadre des procédures d'évolution du PLUi, à partir du 2^e semestre 2026.

48

Révision du SCoT

» PETR Dieppe Pays Normand

En 2026, le projet de révision du SCoT sera arrêté, marquant une étape importante après les travaux engagés par l'Agence et le PETR depuis 2023. Le 2^e semestre sera consacré aux consultations des intercommunalités, personnes publiques associées et le public afin de recueillir les avis sur ce document de planification stratégique pour le territoire, en vue de son approbation en fin d'année.

49

Révision du PLUi

» CC Cœur Côte Fleurie

L'Agence poursuivra en 2026 l'accompagnement de la Communauté de communes Cœur Côte Fleurie pour la révision de son PLUi. Cette année sera dédiée à l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durables (PADD). À la suite des débats sur le PADD, le travail sur le volet réglementaire du document sera initié.

50

Élaboration du PLUi

» CC Plateau de Caux

Le travail sur le diagnostic a été entamé en 2025 et sera restitué aux élus au premier semestre 2026. L'année 2026 sera essentiellement dédiée à la construction du projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Les 40 communes seront alors rencontrées. L'Agence sera également mobilisée pour animer des réunions de travail avec le comité de pilotage, les techniciens et les partenaires.

51

Révision du PLUi

» CC Pont-Audemer Val de Risle

Le PLUi de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle a été approuvé en décembre 2019. Déjà modifié à deux reprises, le document fait aujourd'hui l'objet d'une modification simplifiée et d'une révision. L'Agence accompagnera la Communauté de communes pour ces deux procédures. L'année 2026 sera notamment dédiée au diagnostic et à l'actualisation du projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

52

Accompagnement pour l'élaboration du RLPi

» CC Pont-Audemer Val de Risle

L'Agence poursuivra en 2026 son accompagnement auprès de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle dans l'actualisation de son RLPi. Après une phase de diagnostic et de rencontres avec les communes en 2025, le travail continuera avec l'élaboration des pièces réglementaires et la finalisation du dossier d'ici la fin de l'année.

URBANISME

53

Caucriauville, plan-guide sur l'évolution du site de l'IUT

» CU Le Havre Seine Métropole / Ville du Havre

Le déménagement de l'IUT sur le site Frissard du campus de l'agglomération havraise invite à réfléchir au devenir de l'actuel équipement, et plus généralement de l'ensemble de ce quartier, qui a fait l'objet d'importantes opérations de renouvellement urbain. Un premier travail, produit en 2022 par l'AURH, servira de fondement pour inviter les acteurs publics à réfléchir à la forme que pourrait prendre ce site.

54

Sites stratégiques communaux pour l'application du Programme Local de l'Habitat (STOC)

» CU Le Havre Seine Métropole

Le soutien technique opérationnel aux collectivités (STOC) est un dispositif proposé aux communes en application du programme local de l'habitat (PLH) de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, depuis plusieurs années. Les professionnels de la Communauté urbaine, de l'État, du CAUE et de l'AURH mobilisent leurs compétences pour accompagner les communes dans leurs projets urbains. Chacun questionne, dans son domaine d'expertise, les projets et propose des pistes d'optimisation au regard des procédures à mener pour l'insertion urbaine et paysagère, la programmation et l'architecture.

55

Explorations architecturales et paysagères

» Estuaire de la Seine

L'AURH a établi une méthodologie d'accompagnement à la réflexion sur les sites à enjeux de ses partenaires adhérents. Ce travail repose sur un diagnostic qui croise données statistiques et enquêtes terrain, et prend généralement la forme d'une étude graphique exploratoire pour vérifier la faisabilité de certaines idées et faciliter le choix des décideurs.

56

Accompagnement sur les grands sites à enjeux

» Ville du Havre

L'Agence est mobilisée aux côtés de la Ville du Havre pour apporter son expertise sur plusieurs grands sites à enjeux. Elle fournit des éléments de diagnostic et des croquis pré-opérationnels. Elle propose un point de vue contradictoire pour éclairer la Ville dans la définition des projets qu'elle souhaite y réaliser.

57

Suivi du projet professionnel des étudiants du master URBANITÉ

» Université du Havre

Cette année, l'atelier professionnel coanimé par l'AURH se déplace à Harfleur, commune de la première couronne havraise. Les enjeux porteront sur la valorisation de son patrimoine médiéval, l'amélioration des parcours piétons et vélos entre les quartiers, et sur la place du végétal dans la ville.

58

Le Havre, un musée à ciel ouvert

» Ville du Havre

Célèbre pour son patrimoine de la Reconstruction, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, Le Havre possède néanmoins de nombreux autres atouts architecturaux, qu'ils soient antérieurs à la Seconde Guerre mondiale ou plus contemporains. L'AURH proposera une carte avec une sélection de ces trésors architecturaux, urbains et paysagers.



L'Agence

3.

MISSIONS PERMANENTES

Animation et interventions

Enceinte de réflexion et lieu de partage de l'information, l'AURH organise matinales et autres formats de réunion afin de penser l'aménagement du territoire avec l'ensemble des acteurs concernés. Elle participe également à de nombreux événements organisés par ses partenaires. Son expertise urbanistique et architecturale est régulièrement mobilisée pour des jurys de concours.

Illustration de ce rôle en matière d'intervention, l'AURH participe aux travaux et réflexions du plan régional santé-environnement (PRSE). L'Agence contribue à une cellule d'expertise visant à déployer des outils et méthodes de l'urbanisme favorable à la santé dans les projets d'aménagement. Elle participe également au groupe de travail « vulnérabilités au changement climatique et santé », chargé de sélectionner des indicateurs permettant d'identifier les populations les plus exposées.

Communication

L'AURH partage ses travaux sous différents formats – études, analyses, cartes, graphes, illustrations, données clés, vidéos – accessibles sur son site (www.aurh.fr) et sur LinkedIn. Toute l'actualité de l'Agence y est également disponible, et valorisée dans une newsletter bimestrielle (inscriptions : www.aurh.fr/newsletter). Chaque étude bénéficie d'une mise en page réalisée en interne pour rendre son contenu à la fois attrayant et lisible.

Gestion et valorisation de la donnée

Pour réaliser ses observations et diagnostics, l'AURH développe en continu une importante base de données, socle d'informations documenté, qu'elle peut partager avec ses partenaires. Engagée dans la démarche d'ouverture des données (open data), l'Agence diffuse ses connaissances sous différents formats : bruts, mais aussi par des cartes, datavisualisations et publications. Cette démarche technique implique au quotidien toute l'équipe données, qui contribue activement à cette approche. Les données sont structurées, vérifiées, utilisées et modérées en permanence.

Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU)

L'AURH participe activement aux travaux et aux événements de la Fnau : rencontres nationales des agences d'urbanisme, séminaires des directeurs. L'Agence contribue par ailleurs à « Observ'agglo », démarche collaborative portée par l'engagement des intercommunalités, des agences d'urbanisme et de nombreux partenaires nationaux. Cette publication examine les dynamiques des intercommunalités françaises de plus de 180 000 habitants selon plusieurs axes : démographie, environnement, modèles productifs, mobilités, habitat, vivre ensemble.

Elle s'implique également dans plusieurs clubs thématiques qui nourrissent la réflexion collective et renforcent les échanges entre agences. Cette participation permet de partager des expériences, de mutualiser des méthodes, de mener des projets communs et d'alimenter les pratiques professionnelles de l'agence. L'Agence participe ainsi aux clubs suivants : communication (coanimation), environnement, GIRO (gestion informatique ressources humaines organisation), information-documentation, projet urbain et paysage, planification.

Formation

L'Agence forme de jeunes professionnels dans le cadre de stages ou de premiers contrats. Son personnel intervient dans plusieurs cursus universitaires et reçoit des équipes pédagogiques très fréquemment. L'AURH et l'Université du Havre sont par ailleurs unies par une convention dédiée à l'accompagnement des étudiants du Master Urbanisme & Aménagement - Parcours URBANITÉ dans leur parcours pédagogique, à travers l'encadrement d'un atelier professionnel. Chaque année, un thème est choisi pour « mettre les étudiants en situation ».

Partenariats

L'AURH porte une démarche partenariale forte, qui permet de renforcer ses analyses et garantit leur pertinence pour les décideurs. Elle collabore activement avec un réseau de partenaires variés : le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, les autres agences d'urbanisme dans le cadre de la FNAU, la coopération de la vallée de la Seine (CPIER), l'Entente Axe Seine, le CODEV Le Havre Seine Métropole, l'École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP), etc.

Ressources

L'équipe ressources de l'AURH joue un rôle clé dans la coordination et le bon fonctionnement de l'Agence. Elle garantit la bonne gestion des ressources humaines et financières, et veille au respect des obligations légales et réglementaires, en soutenant les projets et études menés par l'Agence. Elle est également engagée au sein du club Fnau GIRO, qui mène des travaux pour l'adhésion à une convention collective commune aux agences d'urbanisme.

Veille, ressources documentaires et archives

L'AURH assure pour ses partenaires une veille sur l'actualité territoriale et thématique. Des recherches documentaires sont aussi réalisées pour nourrir les réflexions de l'équipe, et le fonds documentaire s'enrichit et évolue au gré des besoins. En outre, l'Agence cherche à valoriser ses archives propres, en publiant régulièrement des extraits d'études réalisées dans le passé, et qui trouvent une résonance avec l'actualité de son territoire.

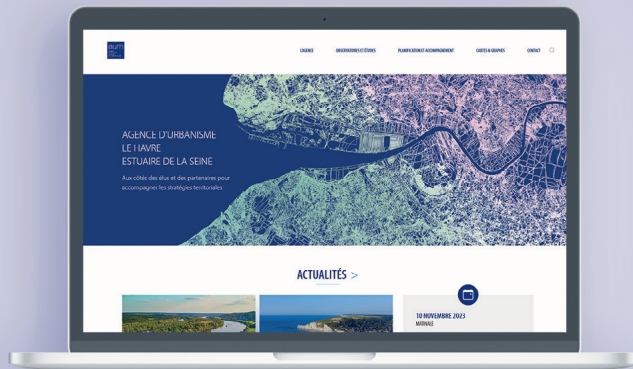
Visites

Faire connaître le territoire, comprendre son histoire et son évolution, décrypter ses composantes urbaines et architecturales, font partie intégrante des missions de l'Agence.

L'AURH partage sa connaissance des transformations majeures apparues au Havre depuis près de 20 ans, que ce soit en partenariat avec d'autres structures, le Port Center ou la Maison de l'Architecture de Normandie dans le cadre du festival Zigzag par exemple, ou en lien direct avec différents publics (étudiants, professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, etc.).

Elle accueille régulièrement des délégations diverses en voyage d'études au Havre : universités, collectivités territoriales, SEM ou bureaux d'études. La visite de l'interface ville-port, souvent coanimée avec HAROPA PORT, est plus particulièrement l'occasion de présenter la singularité de ce territoire et la dynamique des projets à l'œuvre.

SUIVEZ L'AURH



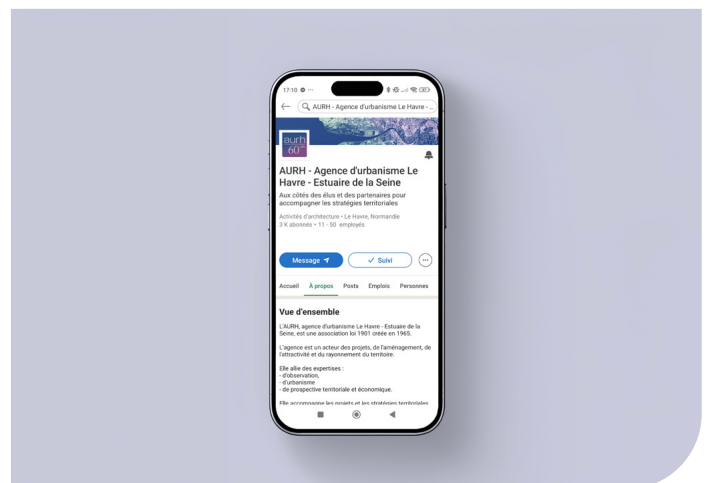
SITE INTERNET

» Toutes nos publications sur www.aurh.fr



NEWSLETTER

» Inscrivez-vous à notre newsletter : www.aurh.fr/newsletter



RÉSEAUX SOCIAUX

» Retrouvez nos actualités sur LinkedIn

VEILLE

» Suivez les actualités du territoire



ÉQUIPE



©Eric Hourri

Un nouveau directeur général pour l'AURH

Le 1^{er} décembre 2025, Vincent Duteurtre a pris ses fonctions de directeur général de l'AURH.

Architecte de formation, il a d'abord piloté pour la Ville du Havre la procédure d'inscription de son centre reconstruit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il a ensuite fondé une agence d'architecture et de design, et a notamment coconçu les plans de la scène de musiques actuelles Le Tétris, au Havre.

Il a poursuivi son parcours à la Ville du Havre, où il a exercé pendant huit ans les fonctions de directeur des bâtiments, avant de prendre la direction du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Seine-Maritime en 2022. Cet organisme d'intérêt public promeut la qualité du cadre de vie, en accompagnant les collectivités dans leurs projets d'aménagement.

En exerçant dans différents types de structures (collectivité, secteur privé, cadre associatif), il a pu acquérir une connaissance fine des acteurs du monde de la construction. Cette expérience professionnelle lui confère également une expertise complète des processus de l'aménagement urbain, tant en amont (faisabilité, planification, programmation) qu'en aval (réalisation, gestion de projet, maintenance).

Parallèlement, Vincent Duteurtre a publié plusieurs textes et photographies consacrés à l'architecture et aux paysages havrais, et intervient régulièrement lors de conférences et tables rondes sur ces thématiques.

Lors de la séance du conseil d'administration du 6 novembre 2025 qui a validé sa nomination, le président de l'AURH a salué la richesse de son parcours et souligné que son expertise constituera un atout majeur pour accompagner les missions de l'Agence au service du grand estuaire de la Seine.

Les collaborateurs et collaboratrices de l'AURH

[au 01.01.2026]

Vincent DUTEURTRE
Directeur général

Céline AUBERT
Urbaniste - Planification

Zahir BANOUEH
Urbaniste - Planification

Joséphine BILLEY
Paysagiste

Sophie CAHIERRE
Géomaticienne - Habitat et société

Sophie CAPITAINÉ
Géographe-cartographe - Mobilités

Céline CARRIER
Infographiste - Metteur en page

Tony DANIEL DIT ANDRIEU
Architecte - Projets urbains

Virginie DELAMARE
Chargée de gestion comptable et financière

Brigitte FORESTIER
Secrétaire générale

Élodie HAMEL
Documentaliste - Archives et réseaux sociaux

Jean-Baptiste KOUAMÉ
Géomaticien

Wendy LATTELAIS
Assistante de direction

Aurore LE ROUX
Responsable communication

Pauline LEBAILLIF
Urbaniste - Planification

Flavie LEMARCHAND
Urbaniste - Planification

Antoine LENORMAND
Directeur des études - Planification

Alexis LINGE
Urbaniste - Foncier

Thierry LOCHARD
Urbaniste - Mobilités et projets urbains

Jean-François MARY
Géomaticien - Système d'information géographique

Léo POUPART
Architecte - Projets urbains

Christine ROUSSEL
Assistante administrative

Aurélié SOULIER
Sociologue - Société et démographie

Sarah SRIKAH
Urbaniste - Planification

Madeline TETTART
Urbaniste - Planification

Florian VAUDOIS
Urbaniste - Portuaire, industries et énergie

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



*Les membres de l'assemblée générale indiqués par une * constituent le conseil d'administration de l'Agence*

Édition et réalisation AURH

L'AURH est une association d'intérêt public. Elle accompagne les élus et les partenaires dans leurs projets d'aménagement du territoire.

Agence d'urbanisme
Le Havre -
Estuaire de la Seine

39 rue d'Iéna
76600 Le Havre
aurh@aurh.fr

aurh.fr
[02 35 42 17 88]